

"FRAUDE DU PERMIS DE CONDUIRE IVOIRIEN, CAUSES, MANIFESTATIONS ET RÉGULATIONS".

BAMBA Ladji

*Univ-Félix Houphouët Boigny / Ufr Criminologie / LEPDV / Bpv34 Abidjan
ladjib@gmail.com*

BAMBA Seydou

Enseignant chercheur,

*Université Félix Houphouët Boigny, UFR Criminologie, Laboratoire d'Etude de la Prévention des Délinquances et des Violences (LEPDV)
seydoubamba58@ufhb.edu.ci*

Résumé

l'objectif de l'étude est d'exposer d'une part les opinions, les attitudes et comportements des répondants sur les mécanismes qui sous-tendent l'évaluation des candidats aux permis de conduire en Côte d'Ivoire et de pointer du doigt que la fraude est présente dans la délivrance des permis de conduire d'autre part. Ce constat représente un problème majeur dans la sécurité routière. La fraude est disséminée dans tout le corps social Ivoirien. Alors nous sommes amenés à nous questionner à savoir: comment se fait-il que des individus qui ont des permis de conduire authentifiés n'ont pas la maîtrise du code de la route? Nous affirmons en hypothèse que le processus d'évaluation des candidats au permis de conduire en Côte d'Ivoire est émaillé d'irrégularités. Pour preuve, selon le ministère en charge du transport de 2006 à 2021 les accidents sont liés à 6% aux facteurs de mauvais états des véhicules et du réseau routier et à 94% aux facteurs humains (conducteurs). Les études montrent que les accidents routiers créent un problème économique, des cas d'invalidités et des conséquences tragiques pour la population ivoirienne, en moyen 600 morts et 13 000 blessés chaque année. (Le nouveau réveil N°5753 du 4/5/2021). Le ministre en charge du transport a dit en 2021 que 40% des décès sur les routes se passent autour du district D'Abidjan. Ce qui démontre très bien que cette étude à d'intérêt à la fois socioéconomique, sécuritaire et humain. Ce travail contribuera à répondre aux défis sécuritaires, à la protection des personnes et des biens, afin de permettre l'épanouissement de la population ivoirienne à travers un changement de comportement.

Mots de passe: *Fraude, permis de conduire, Côte d'ivoire, Abidjan*

Abstract

the objective of the study is to expose on the one hand the opinions, attitudes and behaviors of respondents on the mechanisms underlying the evaluation of candidates for driving licenses in Côte d'Ivoire and to point the finger that fraud is present in the issuance of driving licenses on the other hand. This observation represents a major problem in road safety. Fraud is disseminated throughout Ivorian society. So we are led to ask ourselves: how is it that individuals who have authenticated driving licenses do not have mastery of the highway code? We hypothesize that the process of evaluating driving license candidates in Ivory Coast is fraught with irregularities. As proof, according to the ministry in charge of transport from 2006

to 2021, 6% of accidents are linked to factors of poor condition of vehicles and the road network and 94% to human factors (drivers). Studies show that road accidents create an economic problem, cases of disability and tragic consequences for the Ivorian population, on average 600 deaths and 13,000 injuries each year. (The new awakening N°5753 of 4/5/2021). The minister in charge of transport said in 2021 that 40% of road deaths occur around the Abidjan district. Which clearly demonstrates that this study is of socio-economic, security and human interest. This work will contribute to responding to security challenges, the protection of people and property, in order to enable the development of the Ivorian population through a change in behavior.

Passwords: *Fraud, driving license, Ivory Coast, Abidjan*

I-Introduction

La question de la fraude pose un problème qui suscite des inquiétudes partout dans le monde, à tous les niveaux et dans tous les domaines. L'étude de la fraude intéresse à la fois les puristes et les savants tant au niveau économique que sociologique ou criminologique. BAMBALA L, (2017), a mené des investigations sur la fraude douanière réflexion à travers le cas du district d'Abidjan dans lequel il s'accroît sur les acteurs de la fraude, leurs modus operandis, leurs stratégies d'adaptation ainsi que les effets de cette fraude sur recouvrement. la fraude paraît donc comme le sommet de l'iceberg et sa complexité se situe dans sa compréhension qui exige, un détachement afin de mieux appréhender l'objet d'étude. Ce qui nous intéresse dans le cadre criminologique ici, c'est l'élucidation de tous les mécanismes qui sous-tendent l'évaluation des candidats aux permis de conduire en Côte d'Ivoire. Alors nous sommes amenés à nous questionner: comment se fait-il que des individus qui ont des pièces authentifiées (permis de conduire) ne savent pas conduire et n'ont pas la maîtrise du code de la route?

Il y a des problèmes dans le processus d'évaluation des candidats au permis de conduire en Côte d'Ivoire. Selon le ministère en charge du transport la Côte d'Ivoire a connu entre 2006 et 2021 des accidents liés à 6% aux facteurs tels que le mauvais état des véhicules et du réseau routier et à 94% aux facteurs humains (conducteurs). Les accidents routiers créent un problème économique, des cas d'invalidités et des conséquences tragiques pour la population ivoirienne, en moyenne il y a 600 morts et 13 000 blessés chaque année, (le nouveau réveil N°5753 du 4/5/2021). Le seul district d'Abidjan a enregistré au cours de l'année 2021 au moins 40% de décès sur les routes. Ce qui démontre très bien que cette étude à un intérêt socioéconomique et peut renforcer le

développement de l'indice humain. L'agence ECOFIN (2021) a souligné que : « *la route continue de faire des victimes en Côte d'Ivoire . Entre janvier et Avril 2021, la Côte d'Ivoire est le pays ouest-africain a enregistré environ trois-cents (300) accidents graves qui ont occasionné plus de deux-cent (200) décès confirmant ainsi l'ampleur de l'insécurité routière* ». Selon le ministre des transports Amadou Koné (2021), les accidents sont de plus en plus graves et l'on remarque une hausse du nombre. De huit-cent quatorze (814) en 2018 à mille cinq-cent neuf (1509) à ce jour. Les poids lourds sont impliqués à 6% des accidents mais font 13% de tués. 68% de ceux qui meurent sur les routes sont des piétons et les usagers des 2 et 3 roues. Les minicars et les cars sont responsables de 21% des tués, les véhicules particuliers de 24%. Il ya un focus important à mettre sur les piétons. Cette évolution considérable de ces accidents tragiques fait naître une forte inquiétude au sein de la population ivoirienne. Les causes liées à cette situation alarmante sont de plusieurs natures dont la pratique frauduleuse dans l'obtention du permis de conduire. Ce qui amène CHRISTEL B (2012) à affirmer que « *Les accidents de la route ne se comptent plus, tellement ils sont pléthoriques. Mais au delà des causes générales, il y a aussi et surtout la légèreté connue dans la délivrance du permis de conduire. Parmi les causes d'accidents de la circulation, tout a été cité: état d'ivresse, fatigue au volant, mauvaise conduite, excès de vitesse, défaillance mécanique... mais le plus dangereux réside dans la fraude massive liée à l'obtention du permis de conduire* ». Après l'exposé des motifs du travail nous présentons le cadre méthodologique, les résultats de l'enquête, la discussion et une conclusion.

II-Méthodologie

Terrain d'enquête (description du milieu de l'étude)

Dans le cadre de notre étude, Abidjan représente le champ d'étude. Ce choix se justifie par le fait que la ville d'Abidjan, situé au sud de Côte d'Ivoire, regorge la plus grande population urbaine de la cote d'ivoire, elle concentre à elle seule, 36% de la population urbaine INS, (2021). Étant, la capitale économique de la Côte d'ivoire, Abidjan est le lieu où se déroule presque toute (la majorité) des activités économiques du pays, on y trouve des infrastructures routières, y compris les directions et surtout celle en charge des transports où s'exerce l'activité d'obtention du permis de conduire. En définitive cette ville enregistre la plus grande mobilité routière du pays. Tous ces atouts font d'elle le milieu le plus indiqué pour l'étude.

Population d'enquête

Le choix des catégories de personne, nous a conduits vers les agents des maisons d'auto-école, les agents évaluateurs, les populations civiles et les candidats au permis de conduire. Ajouter à ces catégories de population nous avons eu à nous intéresser pareillement aux responsables des agences d'auto-école, aux responsables des agents évaluateurs.

Échantillon

Nous avons recueilli des informations sur une fraction de l'ensemble de cette population mère. Cet échantillon a été sélectionné, les répondants ont été choisis de façon raisonnée. L'échantillon est composé de cent (84) personnes dont la répartition s'est faite par catégorie comme l'indique le tableau ci dessous.

Tableau 1 : répartition de l'échantillon représentatif

Types d'acteur	Agents et Responsables des agents d'auto-école	Candidat au permis de conduire	Population	Total
Nombre d'enquêtés	10	30	44	84

Description de méthode d'analyse de données collectées

Dans le cadre de cette étude portant sur la fraude dans l'obtention du permis de conduire, nous avons opté pour des analyses à la fois quantitative et qualitative.

Conditions sociales de l'étude (Les difficultés rencontrées)

Dans notre quête d'information, nous avons été confrontés à plusieurs problèmes liés à la sensibilité du sujet. Tout d'abord nous avons rencontrés des difficultés liées au refus de collaboration de la part de certains sujets, trouvant le problème posé trop sensible.

III : Résultats

Les étapes du processus d'obtention du permis de conduire

Selon l'article 3 alinéa 21 du décret N°2022-631 du 03 Août 2022 modifiant le décret N°2016-864 du 03 novembre 2016 portant réglementations de l'usage des voies routières ouvert à la circulation publique « le permis de conduire est un titre délivré après un examen approprié, par l'autorité administrative compétente ou la personne déléguée par soins, a une personne pour conduire un véhicule automobile ou un ensemble de véhicule. ». Autrement dit Le permis de conduire étant une attestation délivrée par les autorités administratives donnant l'autorisation de conduire un engin à moteur ce selon sa catégorie et dont le cylindre est supérieur ou égale à 125 cm³ et inférieur à 305 cm³. Ce titre comprend plusieurs catégories. Selon L'article 134 du même décret N°2022-631 du 03 Août modifiant le décret N°2016-864 du 03 novembre 2016 les catégories permis de conduire sont : «

Caractéristiques socioprofessionnelles des sujets étudiés

Nous avons mis l'accent sur le niveau d'étude et la tranche d'âge des sujets.

Tableau2 : caractéristique socioprofessionnelle des sujets selon leurs tranches d'âge et leurs niveaux d'étude

Niveau d'étude / Tranche d'âge	Analphabète		École-coranique		Primaire		Secondaire		Supérieur		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
18 -30	14	17%	5	6%	7	8%	4	5%	8	10%	38	45%
30 - 45	9	11%	2	2%	5	6%	10	12%	6	7%	32	38%
Plus 45	1	1%	3	4%	1	1%	7	8%	2	2%	14	17%
Total	24	29%	10	12%	13	15%	21	25%	16	19%	84	100%

Les résultats présentés dans ce tableau montrent une forte implication des analphabètes dans le processus d'obtention du permis de conduire avec un taux de 29% suivi des individus ayant effectué le cycle secondaire

avec 25% puis 19% au cycle supérieur, 15% au primaire et 12% on effectuer l'école coranique. L'obtention du titre de conduire étant soumis à une série d'examen théorique et pratique nécessitant une certaine connaissance (lire et écrire), la forte implication de ces catégories d'individu qui ne savent ni lire ni écrire et pour certains qui ont un niveau d'étude moyen explique l'existence de la fraude dans le processus d'obtention du titre de conduire car pour ces individus le permis de conduire reste le seul moyen d'obtenir un travail. En ce qui concerne les catégories d'âge, les jeunes dont l'âge varie entre 18 et 30 ans sont plus impliqués, (45%) contre 38% des individus âgés entre 30 et 45 ans et 17% des plus de 45 ans. Ce fort intérêt que portent les individus dont l'âge varie entre 18 et 30 ans et entre 30 et 45 ans pour le permis de conduire explique la forte implication de ces tranches d'âge dans la fraude pendant le processus d'obtention du titre de conduire. A cet effet, le témoignage d'un enquêté se trouvant dans ces catégories d'âge vient corroborer ces dires : « *actuellement, en tant que jeune tu dois forcément avoir un permis de conduire quel que soit les moyens que tu vas utiliser, même si tu dois payer de l'argent pour avoir la, il faut payer car ce qui est important là c'est permis de conduire là. ça donne travail.* »

Existence et circonstance de connaissance de la fraude

Tableau 3 : témoignages de l'existence réelle du phénomène de fraude dans le processus d'obtention du permis de conduire

	Connaissance de la fraude		Méconnaissance de la fraude		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Population	35	42%	9	11%	44	52%
Agent d'auto-école	9	11%	1	1%	10	12%
Demandeur du permis de conduire	22	26%	8	10%	30	36%
TOTAL	66	79%	18	21%	84	100%

Ce tableau révèle l'existence réelle du phénomène de fraude dans le processus d'obtention du permis de conduire. A cet effet, 79% (66/84 personnes) de la population étudiée ont connaissance de l'existence et de

la pratique de la fraude pendant les différents examens techniques et biomédicaux du processus d'obtention du permis de conduire. 21% (18/84) ignorent la pratique de la fraude dans ce domaine. Un responsable d'auto-école affirme : « *la fraude existe partout mais en Côte d'Ivoire, c'est grave, c'est à visage découvert.* ».

Circonstances de la prise de connaissance de l'existence de la fraude

Dans le cas de la fraude dans l'obtention du titre de conduire, plusieurs individus ont eu connaissance de cette pratique de par leurs expériences vécues. le témoin cet enquêté l'illustre : « *moi, on ne m'a pas dit, j'ai vécu l'expérience. Ils m'ont demandé une somme que j'ai donné* » D'autres l'ont appris à travers des proches. A la différence de ces deux catégories d'individu, il y a ceux qui ont été témoins d'une scène présentant une situation de fraude au cours du processus d'obtention du permis de conduire.

Manifestations de la fraude dans l'obtention du permis de conduire *Typologies de fraude dans l'acquisition du titre de conduire*

Nous avons identifié trois (3) types de fraude à savoir le racket des agents évaluateurs, la falsification des résultats, les vices de procédure administrative et la corruption organisée par les responsables d'auto-école.

Racket effectué par les agents évaluateurs

Cette forme de fraude consiste de façon générale à soutirer de l'argent à un individu ou un groupe d'individus en usant de son poste. Dans le cas de l'obtention du permis de conduire, cette fraude est organisée et perpétrée par les agents et responsables d'évaluations.

Le mode d'emploi diffère d'un examen à l'autre

Au niveau du test médical le médecin en charge de la vérification de la qualité de la vue des candidats, falsifie les résultats dans le but d'exiger de l'argent fixé par lui aux candidats ; Au niveau des examens techniques (examen de code et de conduite), les examinateurs traitent directement avec les responsables d'auto-école, ils ne sont pas en contact les candidats. Le propos d'un responsable d'auto-école le montre : « *la fraude existe, l'administration oblige les auto-écoles et les candidats à faire de la fraude. Avec l'arrivée des gendarmes on était tous content parce qu'ils allaient en profondeur mais à peine quatre (4) mois après ils sont devenus plus pire que ceux qu'on a laissé et là ,*

si tu ne veux pas suivre le rythme, se sont tes élèves qui tombent. Tu ne paies pas pour la conduite, tu n'as pas de permis de conduire. »

Corruption organisée par les responsables d'auto-école

Dans cette forme de fraude, les responsables d'auto-école s'entretiennent avec leurs élèves, ils leur proposent de donner une somme supplémentaire en plus de celle qui a été fixée pour la formation afin que les évaluateurs les agents examinateurs, leurs facilitent les résultats. Les propos d'un sujet soumis ont un entretien témoigné de son expérience vécue en 2021 : « *lorsque nous passions notre permis de conduire en 2021, nous nous sommes inscrits dans une auto-école recommandée par des amis qui nous ont assuré que là-bas ça marche à tout prix. Chaque fois que nous étions programmés en vue d'une évaluation, l'évaluateur nous appelait avant et nous demandait de l'argent pour régler les évaluations, il nous disait toujours que c'est gérer et qu'il faut seulement que nous soyons polies et de ne pas de nous faire remarquer.* »

Vice de la procédure administrative

Le vice de la procédure administrative est le non-respect d'une procédure édictée dans une administration. Il peut se définir comme le saut de la procédure d'une administrative. Dans le cas de la procédure d'obtention du permis de conduire, le vice de la procédure administrative se présente comme le non-respect des de la procédure à suivre pour obtenir le permis de conduire. En fait c'est un type de fraude à travers laquelle le candidat après avoir fait son inscription dans.

Différents types d'acteurs impliqués

Trois (3) catégories d'acteurs : à savoir les agents institutionnels ; les candidats au permis de conduire et les responsables d'auto-école.

Agents institutionnels publics

Dans le cas de cette étude sur la fraude dans l'obtention du permis de conduire, les agents institutionnels publics sont des agents évaluateurs. Exerçant sous la direction du ministère des transports, et dont la charge est d'assurer l'évaluation (test médical, examen de code et de la conduite) des candidats au permis de conduire et de veiller au respect des règles et au bon déroulement des évaluations. Ces agents semblent aujourd'hui se détourner de leurs missions. En utilisant leurs statuts, ils s'adonnent à des pratiques frauduleuses en soutirant de l'argent aux responsables d'auto-école et aux candidats.

Responsables d'auto-école

Étant des personnes dont la mission est de former les candidats, les enseigner à la connaissance du code de la route, à la maîtrise pratique de la conduite et au respect des conditions d'obtention du titre de conduire. Ils se doivent d'être un modèle, un exemple pour les candidats. Mais dans l'optique d'attirer plus de clientèle, ces responsables d'auto-écoles en complicité avec les évaluateurs, organisent des fraudes pour soutirer de l'argent aux différents candidats afin de corrompre les évaluateurs qui ne tiendront pas compte des fautes et des lacunes des candidats pendant les évaluations. Ils vont valider sans effort fournir et sans vérification ces candidats corrupteurs. Cette pratique frauduleuse est bénéfique pour les responsables d'auto-écoles car selon eux, elle leur permet de gagner encore plus de clients, ce qui augmente le chiffre d'affaire de la structure.

Candidats au permis de conduire

Cette dernière catégorie d'acteurs est celle des demandeurs du permis de conduire, des individus qui sont sous l'influence des responsables d'auto-école et des évaluateurs et dont l'objectif et la priorité reste l'acquisition du titre de conduire. Ils sont le plus souvent victime de racket car voulant vraiment avoir le permis de conduire et influencer par la peur d'échouer aux différentes épreuves, ils se voient soutirer de l'argent de manière discrète soit par les responsables d'auto-écoles ou soit pas les agents évaluateurs et même souvent par les deux (responsables d'auto-école et agents évaluateurs) qui leurs proposent un service en retour, celui de les aider à valider les épreuves requises pour l'obtention du permis de conduire. Mais en cas de refus, la probabilité d'échec est considérable. Retenons que les candidats ne sont pas toujours des victimes.

IV-Discussion

« A quoi ressemble la situation de fraude dans l'obtention des titres de conduire en Côte d'Ivoire ? ». Pour répondre à cette question, nous avons formulé une hypothèse générale : « *La fraude dans l'obtention du permis de conduire est liée à des facteurs spécifiques et d'éthique dont le gain facile, les racourcis, le refus d'efforts* ». La fraude dans le processus d'évaluation d'obtention de permis de conduire est relative à des avantages perçus par des agents de contrôle. Les résultats issus de nos enquêtes de terrain nous ont permis de recueillir des éléments spécifiques liés aux facteurs explicatifs. Les études de terrain nous ont permis de recenser des éléments permettant

de constater que les agents en charge de l'évaluation médicale adoptent des conduites qui s'écartent des règles. Cette conduite entrevoir la négligence et la falsification des données médicales en contrepartie de somme d'argent. Partant des informations recueillies sur le terrain nous pouvons dire que l'hypothèse selon laquelle : « *la fraude dans l'évaluation médicale des candidats aux permis de conduire est imputable au laxisme dans le recueil des données.* » est vérifiée. Les résultats obtenus révèlent les agissements des agents évaluateurs et des responsables d'auto-écoles puis de la complicité existante entre certains agents évaluateurs et des responsables d'auto-écoles. Cette complicité entraîne des avantages partagés, ce qui dénature la rigueur et le jugement des évaluateurs pendant les évaluations théoriques (examen de code) du titre de conduire. L'hypothèse soutenant que: « *la fraude dans l'évaluation théorique des candidats aux permis de conduire est liée au manque de rigueur des agents évaluateurs et des responsables d'auto-écoles.* » est confirmée. Les analyses des données provenant de nos enquêtes de terrain font état de la situation de fraude pendant les évaluations pratiques du permis de conduire qui relèvent des avantages indûment perçus par les évaluateurs après services frauduleux rendus. L'hypothèse de recherche à ce niveau est confirmée tels que la conduite en sens inverse, l'excès de vitesse, le dépassement à des endroits non

Propositions de solutions

Au regard de l'existence de la fraude dans le processus d'obtention du permis de conduire à Abidjan et des facteurs explicatifs révélés, nous avons pensé à proposer deux (2) solutions afin de lutter contre ce phénomène. A savoir les solutions préventives pour interpellier les potentiels fraudeurs et aussi les solutions répressives afin d'apporter une correction à tout individu pris en situation flagrante de fraude. La sensibilisation étant la première phase d'une série de solutions, le gouvernement plus précisément le ministère en charge du transport doit mettre en place une campagne de sensibilisation afin de conscientiser et d'attirer l'attention de la population et en particulier les acteurs du processus d'obtention du permis de conduire (les agents et responsables des agents évaluateurs, les responsables d'auto-écoles et les candidats) sur la nuisance de la pratique de la fraude dans le processus d'obtention de titre de conduire, au niveau social lié à l'incivisme routier causant des accidents tout à azimuth, source insécuritaire sociale. La sensibilisation peut conduire les individus a un changement de mentalité et de

comportement au regard de la fraude. La proximité entre acteurs constitue un problème dans la lutte contre la fraude dans le processus d'obtention du permis de conduire. A cet effet, le ministère en charge du transport doit prendre des dispositions afin d'éviter le contact entre les agents évaluateurs et les responsables d'auto-écoles (dématérialiser le processus). Parmi ces dispositions, nous avons la limitation des actions des responsables d'auto-écoles dans les centres d'examen. C'est-à-dire une fois la programmation effectuée, les responsables d'auto-écoles doivent déposer les dossiers des candidats à la veille au guichet indiqué et ne doit plus avoir accès aux centres d'examen. C'est à dire que le ministère en charge du transport doit aménager un centre d'examen théorique dont l'accès sera autorisé seulement au candidat disposant de leur carte d'identité et de leur convocation imprimée et équipé d'outils informatiques servant à l'évaluation des candidats au permis de conduire. Il est très important d'apporter une assistance vidéo dans les salles d'examen. Cette assistance aura une double fonction qui est celle de porter assistance aux agents évaluateurs dans la surveillance des candidats mais aussi elle permettra de contrôler les actions des agents évaluateurs. Ainsi, si chacun se sent surveiller, et qu'il sait que la probabilité de se faire prendre et sanctionner est très grande, il renoncera à la pratique de la fraude. L'application stricte de la loi est une solution qui produira beaucoup d'effets. L'État doit s'assurer que toute personne pris en situation de fraude dans l'obtention du permis de conduire tombe sous le coup de la loi quelque soit sa fonction sociale et doit recevoir une sanction prévue à l'article 299 du code pénal relative à la fraude. L'application stricte de sanction peut servir d'exemple et de dissuasion aux éventuels fraudeurs et à la population.

IV-Conclusion

Les accidents de circulation liés à l'ignorance du code de la route, provoque des inquiétudes dans la société ivoirine. Cette peur devient une préoccupation pour le monde scientifique. L'étude menée va s'intéresser au processus d'obtention du permis de conduire à Abidjan. L'objectif est de connaître les manifestations, identifier les acteurs et comprendre les motivations conduisant à la fraude dans le processus de l'obtention du permis de conduire et d'évaluer les conséquences. L'analyse et l'interprétation des résultats issus des données recueillies sur le terrain ont permis de confirmer nos hypothèses de recherche. il en ressort aussi

que la fraude se manifeste de différentes manières allant du racket des agents évaluateurs à la corruption organisée par les responsables d'auto-écoles en passant par la falsification des résultats et les vices de procédure administrative. Nous notons aussi l'identification des acteurs impliqués dans la pratique de la fraude pendant le processus d'obtention du titre de conduire. Ses acteurs sont de trois (3) types, à savoir : les responsables et agent évaluateurs ; les responsables d'auto-école et les demandeurs du permis de conduire. Les facteurs explicatifs sont : l'avantage financier indûment perçu est le plus dominant. Également, la pratique de la fraude dans le processus conduit à beaucoup de conséquences notamment, l'insécurité routière avec un grand taux des accidents de circulation et de l'incivisme routier qui produisent des dommages matériels, corporels, psychologiques et mêmes des pertes en vie humaine. La crédibilité du permis de conduire ivoirien est remise en cause. Pour lutter contre ce phénomène dans le district d'Abidjan, deux (2) types de mesures sont à préconiser à savoir : des mesures préventives pour prévenir les potentiels fraudeurs, conduire la population à un changement de mentalité puis améliorer le système en le dématérialisant. Quant aux mesures répressives, elles apporteront une correction à tout individu pris en situation flagrante de fraude dans le processus d'obtention du permis de conduire à Abidjan.

V-Bibliographie

Amadou Koné (2021), Portail Officiel du Gouvernement de Cote d'Ivoire: lutte contre les accidents de la route: le ministre Amadou Koné sollicite l'implication des transporteurs

Bamba L., Kouassi, B. D., Bamba S. (2017). Fraude douanière. Réflexion à travers le cas du District d'Abidjan. *Rivista di Criminologia, Vittimologia e. Sicurezza*, 11. 16 pages.

Castro E, (2016), La fraude financière et le contrôle interne en entreprise: l'importance d'un SCI efficient pour optimiser l'identification des risques de fraude et réduire leur probabilité d'occurrence, *Haute Etude de Gestion, GENEVE*

Christel B (2012) délivrance du permis de conduire: une machine à faire des accidents, *trait d'union, abidjan.net*

Cotton et al. (2016), La caractérisation de l'intention frauduleuse, université de paris pantheon-Assas

Dialla, Emile, (2006), lutte anti-corruption: l'expérience des pays d'Asie du Sud-Est, Afrique et développement, vol XXXI PP 118-149

Emile Durkheim (1895): les regles de la méthode sociologique. Revue philosophique, Paris

Dictionnaire d'économie politique (2018), pages 117 à 122

Dictionnaire Larousse (2008),

IFACI (2019), The Institute of Internal Auditors, In

IFACI (2010), faire face aux risques de fraude, <https://docs.ifaci.com/wp-content/uploads/2018/03/CBOK-Faire-face-au-risque-de-fraude-web.pdf>

l'ACFE (2012), définition de la fraude

la loi n°2016-410 du 15 juin 2016 relative la répression de la fraude

Risch, (2019), les fondamentaux de la fraude, plateformeexpert, institut International des Audits

Transparency International (2010)

Rouff (2000, p. 26) définit la fraude comme « une tromperie délibérée commise en infraction à la loi ou aux règlements ou encore des irrégularités et actes illégaux commis avec l'intention de tromper en vue d'en tirer un avantage personnel ou au profit d'une organisation ».

Transparency International (2010)